

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02550  
Numéro SIREN : 449 811 470  
Nom ou dénomination : 26 EVOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 7769

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

Désignation de l'entreprise : 26 EVOLUTION 1 | 2 |  
 Adresse de l'entreprise 59 AVENUE CARNOT 94230 CACHAN 1 | 2 |  
 Numéro SIRET \* 4 4 9 8 1 1 4 7 0 0 0 0 3 7 N éant

				Exercice N clos le, <span style="float: right;">1   2  </span>		
				3   1   1   2   2   0   2   2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 707	11 707	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	DÉPÔT AU GREFFE DU 22 500 TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	LE 20 JUIN 2023 <i>JAG</i>		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	SOUS LE N° .....		
	Terrains	AN	AO			
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 288	3 060	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	1 500	1 500	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI	6 366	6 366		
TOTAL (II)	BJ	BK	41 995	33 426		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	16 200	16 200
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	9 894	9 894
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 954	321 261
		Autres créances (3)	BZ	CA	110 172	110 172
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	50
Disponibilités	CF		CG	370 660	370 660	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 896	2 896	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 954	831 133	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	48 949	864 559		

Renvois : (1) Dont droit au bail :  (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :  CP  (3) Part à plus d'un an :  CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations :  Stocks :  Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		26 EVOLUTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 8.000.....)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	357 083		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	123 222		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (II)</b>	DL	489 105	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		<b>TOTAL (III)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	539		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 142		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	172		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	181 186		
	Dettes fiscales et sociales	DY	108 053		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	84 363		
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	375 454		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	864 559		
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	338 663			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	539			

③

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

		Désignation de l'entreprise : 26 EVOLUTION		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 290 717	FB	21 359	FC	2 312 076	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	13 520	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 304 237	FK	21 359	FL	2 325 596
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	9 412	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 141	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 336 149
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 002 160	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 900)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	756 274	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 270	
	Salaires et traitements *					FY	293 193	
	Charges sociales (10)					FZ	121 075	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	4 297
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	330	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 188 935	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	147 213	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 785	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 785	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	3 785	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	150 998	

(RENVVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		26 EVOLUTION		Néant <input type="checkbox"/> *			
				<b>Exercice N</b>			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 523			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	877			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	11 400			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 385			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	2 385			
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>			HI	9 015			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	36 791			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	2 351 333			
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	2 228 111			
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>			HN	123 222			
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *			HP		
		– Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9) Dont transferts de charges			A1	9 412		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N				
divers chg / ex ant			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
			2 384				
double reglements					11 400		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 864 559,23 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 123 222,37 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/05/2023 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
  - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 22 500 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

## 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.2.1 - Immobilisations brutes = 75 421 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	34 207			34 207
Immobilisations corporelles	32 669	679		33 348
Immobilisations financières	7 866			7 866
TOTAL	74 742	679		75 421

## 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 41 995 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 707			11 707
Immobilisations corporelles	25 991	4 297		30 288
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	37 698	4 297		41 995

## 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet	11 707	11 707	0	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	22 500	0	22 500	Non amortiss.
Inst.agenc.divers	705	453	252	5 ans
Materiel de transport	14 339	13 662	677	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informat	16 662	15 163	1 499	de 2 à 10 ans
Mobilier	1 643	1 010	633	de 3 à 10 ans
TOTAL	67 555	41 995	25 560	

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

**3.3 - Etat des créances = 447 649 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 366		
Actif circulant & charges d'avance	441 283	441 283	
<b>TOTAL</b>	<b>447 649</b>	<b>441 283</b>	

**3.4 - Provisions pour dépréciation = 6 954 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 718				6 954
Comptes financiers					
<b>Total</b>	<b>2 718</b>				<b>6 954</b>

**3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 45 147 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	45 147
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>45 147</b>

**3.6 - Charges constatées d'avance = 2 896 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	80,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	80,00	8 000

## 4.2 - Etat des dettes = 375 282 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	539	539		
Dettes financières diverses	1 142	1 142		
Fournisseurs	181 186	181 186		
Dettes fiscales & sociales	108 053	108 053		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	84 363	84 363		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	375 282	375 282		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 41 952 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	539
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 460
Dettes fiscales & sociales	28 953
Autres dettes	
TOTAL	41 952

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## 5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 325 596 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 312 076	99,42 %
Prestations de services	920	0,04 %
Produits des activités annexes	12 600	0,54 %
TOTAL	2 325 596	100,00 %

## 5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 36 791 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	147 213		147 213
Résultat financier	3 785		3 785
Résultat exceptionnel	9 015		9 015
Participation des salariés			
TOTAL	160 013	36 791	123 222

## 5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat


Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## **26 EVOLUTION**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 8 000 €  
Siège Social : 59 avenue Carnot  
94230 CACHAN  
RCS CRETEIL 449 811 470

---

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



<p><b>PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 AVRIL 2023</b></p>
---

L'an deux mil vingt trois,  
Et le dix-huit avril à dix-huit heures,  
Au siège social, à CACHAN

Les associés de la SAS 26 EVOLUTION au capital de 8 000 Euros, divisé en 100 actions de 80 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire Annuelle, sur convocation de la Présidence.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Jean Baptiste MAS préside la séance en qualité de Président

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions,
- Un exemplaire des statuts de la société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la Présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats,
- Distribution de dividende
- Conventions visées à l'article L227-10,
- Questions diverses.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 123 222,37 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne à M. Jean Baptiste MAS, pour ses fonctions de Président de la société, quitus de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 123 222,37 € de la manière suivante :

#### **Origine**

➤ Résultat de l'exercice	123 222,37 €
TOTAL	123 222,37 €

#### **Affectation**

➤ Report à nouveau	123 222,37 €
TOTAL	123 222,37 €

➤ Report à nouveau avant affectation	357 082,58 €
--------------------------------------	--------------

➤ Report à nouveau après affectation	480 304,95 €
--------------------------------------	--------------

**Distribution de dividendes**

► Dividendes	250 000,00 €
--------------	--------------

**Solde report à nouveau**

► Report à nouveau après dividendes	230 304,95 €
-------------------------------------	--------------

Suite à cette affectation, la situation nette de la société se présente comme suit à la date de clôture de l'exercice :

► Capital social	8 000,00 €
► Réserve légale	800,00 €
► Report à nouveau	230 304,95 €
TOTAL	239 104,95 €

Le dividende d'un montant de 250 000 € prélevé sur le compte report à nouveau sera réparti comme suit :

- SAS L2I 250 000 €

*Etant précisé que pour les bénéficiaires personnes physiques.*

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus sont tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2 du même code.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice de	Distribué
31/12/2021	75 000,00 €
31/12/2020	50 000,00 €
31/12/2019	0,00 €

L'Assemblée a été informée qu'il est possible à compter de ce dividende, de procéder soit à l'imposition au barème à l'impôt sur le revenu, soit à l'imposition forfaitaire dite « flat tax » de 30% comprenant la CSG de 17,2%.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce, et statuant sur ce rapport, approuve le rapport présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal des délibérations pour remplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

**SAS L2I**  
**Représentée par M. MAS**

01